



Fête des voisins

la fête des voisins

Chaque habitant invite ses voisins à partager un moment convivial, en toute simplicité. Si la Ville promeut et coordonne les différentes activités, les habitants sont les véritables organisateurs de la Fête des Voisins.

Organisation d'une fête, comment procéder?

1. Se procurer des cartes d'invitation et des affiches auprès de la Ville de Siere(en

version imprimable sur le site Internet ou en format papier auprès de la réception de l'administration communale).

2. Inscrire la fête auprès du commerce partenaire (Migros centre-ville) et obtenir un kit gratuit, qui comprend T-shirts, ballons, flyers, affiches mis à disposition par la Ville ainsi qu'un échantillonnage apéritif offert par la Migros.
3. Faire la fête entre voisins !

Concours photo

N'oubliez pas de participer au concours photo! Il suffit pour cela de prendre le meilleur cliché de votre fête et de l'envoyer à la Ville de Sierre, Service culture et sports, Hôtel de Ville, 3960 Sierre ou par mail, voisins@sierre.ch. Un règlement du concours est téléchargeable ci-contre.

A gagner:

- 1er prix: un bon d'achat d'une valeur de CHF 200.- offert par Migros.
- 2ème et 3ème prix: un bon d'achat d'une valeur de CHF 100.- offert par Migros.



La photo gagnante du concours 2018, Madame Lindsay Batty

